

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUATRE JUILLET (04/07/2024)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 28 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS : 25**

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

M. Gabin LOPEZ, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. Philémon DESSART, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

**ETAIENT REPRESENTES : 8**

Mme Reine-Claude ORTALO (Représentée par Madame Arlette CAZORLA), M. Philippe LERMINEZ (représenté par Madame Any DELCHER), Mme Laure POUTEAU (Représentée par Monsieur Michel ALBERGUCCI), Mme Jessie COTINET (Représenté par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Ignace VELA (Représenté par Monsieur Robert DUPARC), M. Franck BOUSQUET (Représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), Mme Marie CAVALIE (Représentée par Madame Estelle HEMMAMI) **Conseillers Municipaux**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

21 – 04 Juillet 2024

**21. OPAH -RU (période 2019/2024) – Attribution de subventions communales à des propriétaires occupants et bailleurs dans le cadre des aides A.N.A.H**

Rapporteur : Monsieur GARCIA.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires,

**Vu** le contrat de ville Moissac signé le 10 juillet 2015,

**Vu** la délibération du 30 juin 2016 approuvant la signature du protocole de préfiguration,

**Vu** la délibération du 18 décembre 2018 autorisant Monsieur le maire :

- À signer la convention OPAH-RU et tous les actes nécessaires pour sa mise en œuvre,
- À effectuer les demandes de subventions auprès de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de tous autres organismes susceptibles de financer cette opération,

**Vu** la délibération du 5 mars 2019 autorisant Monsieur le Maire à signer le lancement du marché - suivi animation OPAH-RU par un opérateur extérieur,

**Vu** la délibération du 13 avril 2023 concernant la mise en place d'une opération façade sur la Commune de MOISSAC,

**Vu** les demandes de subventions des propriétaires occupants et bailleurs suivants :

Nom Propriétaire	Adresse travaux MOISSAC	Q.P.V. (*)
<b>GAILLARD Pierre (PO)</b>	10, Av. Docteur ROUANET	Sarlac
<b>CAILHAU Pierre (PO)</b>	17, rue Marie CURIE	Intermédiaire
<b>LASGUINIES Jean-Louis (PO)</b>	37, rue Tortueuse	Centre ancien
<b>Mme GONZALES née ASSEFF (PO)</b>	105, Bd Camille DELTHIL	Centre ancien
<b>SCI CBKI. M. BITANE (PB)</b>	2, rue Pierre de COUBERTIN	Sarlac

(\*) Q.P.V. = Quartier Prioritaire de la ville

**Vu** les avis favorables de la commission d'urbanisme du 4 juin 2024,

**Considérant** que les propriétaires occupants : M. GAILLARD, M. CAILHAU, M. LASGUINIES, MME GONZALES et le propriétaire bailleur : SCI CBKI, remplissent les conditions pour bénéficier des aides attribuées par la ville de MOISSAC dans le cadre du dispositif de l'OPAH-RU,

**Considérant** que pour ces dossiers le montant des aides allouées par la ville sont les suivants :

Nom Propriétaire	Adresse travaux MOISSAC	Q.P.V. (*)	Type de travaux OPAH-RU	Montant subv. ville MOISSAC
<b>GAILLARD Pierre (PO)</b>	10, Av. Docteur ROUANET	Sarlac	Autonomie	<b>216 €</b>
<b>CAILHAU Pierre (PO)</b>	17, rue Marie CURIE	Intermédiaire	Autonomie	<b>202 €</b>
<b>LASGUINIES Jean-Louis (PO)</b>	37, rue Tortueuse	Centre ancien	Autonomie	<b>3 059 €</b>
<b>Mme GONZALES née ASSEFF (PO)</b>	105, Bd Camille DELTHIL	Centre ancien	Energie	<b>3 000 €</b>
<b>SCI CBKI. M. BITANE (PB)</b>	2, rue Pierre de COUBERTIN	Sarlac	Travaux lourds	<b>3 829 €</b>
Montant total des subventions octroyées par la ville de MOISSAC à des propriétaires occupants et bailleurs.....				<b>10 306 €</b>

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**DECIDE**, conformément à la convention OPAH-RU, de verser aux propriétaires occupants (PO) et propriétaires bailleurs (PB) suivants :

- **GAILLARD Pierre (PO)**, une subvention de : 216 €
- **CAILHAU Pierre (PO)**, une subvention de : 202 €
- **LASGUINIES Jean-Louis (PO)**, une subvention de : 3 059 €
- **Mme GONZALES née ASSEEFF (PO)**, une subvention de : 3 000 €
- **SCI CBKI représentée par M. BITANE (PB)**, une subvention de : 3 829 €

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2024,

**DIT** que ces subventions ne seront versées qu'après réception de la fiche de calcul au paiement, présentée par l'opérateur en charge du suivi-animation de l'OPAH-RU sous réserve du respect des prescriptions,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte inhérent à ces dossiers.

Pour copie conforme  
Moissac, le 05 juillet 2024

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Any DELCHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :